

Date de l'inspection : 25/04/2016

Partie administrative

Structure d'inspection DDCSPP de la
S a v o i e
Adresse 321 chemin des Moulins
BP 91113
73011 CHAMBERY CEDEX
73011 CHAMBERY CEDEX
email ddcsp@ savoie.gouv.fr

Inspecteur(s)

Contexte de l'inspection Programmation

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination SOCIETE DE L ABATTOIR DE MAURIENNE
Enseigne établissement/Dénomination ABATTOIR DE SAINT ETIENNE DE CUINES
N° SIRET / N° NUMAGRIT 39962136600026
Adresse postale LES ILES
73130 ST ETIENNE DE CUINES
Interlocuteur(s)
N°EDE 73231063

Inspection : Activité inspectée

Type d'activité Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
Identifiant de l'unité d'activité LIBRE 732310031 - Chaîne bovins - veaux - équidés
Lieu d'intervention 732310031 - Chaîne bovins - veaux - équidés
Méthode Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle :

A	Locaux	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	B - Non conformité mineure

<i>voir sous items</i>		
A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	B - Non conformité mineure
<i>Absence d'abreuvoirs dans les 3 parcs mixtes. Présence d'un seau d'eau propre dans 2 parcs mais dans le 3ème parc, le seau a été renversé par les veaux.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
<i>Une loge leur est dédiée, en face du treuil, elle est fonctionnelle (mais pas clairement identifiée).</i>		
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
A04	Éclairage et ambiance sonore	A - Conforme
B	Équipements	B - Non conformité mineure
<i>voir sous items</i>		
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	A - Conforme
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	A - Conforme
<i>Utilisation satisfaisante d'une pile électrique pendant l'abattage des gros bovins.</i>		
B03	Matériels d'étourdissement	A - Conforme
<i>Présence de 2 matadors au moment de l'abattage ainsi que des charges adaptées aux différents types d'animaux présents. Ce matériel est révisé tous les 500 à 600 tirs (plusieurs fois par an) et les factures des opérations d'entretien sont conservées.</i>		
B04	Matériels de saignée	A - Conforme
B05	Matériels d'immobilisation	B - Non conformité mineure
<i>Piège non conçu pour les veaux : trop large et non réglable (les veaux de petit gabarit peuvent se retourner dans le piège ; l'opérateur est éloigné de la tête mais fait preuve d'une bonne dextérité).</i>		
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme
C	Personnel	A - Conforme
C01	Tenue de travail	A - Conforme
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	A - Conforme
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	A - Conforme
D	Fonctionnement	B - Non conformité mineure
<i>voir sous items</i>		
D01	Comportement du personnel et application des MON	B - Non conformité mineure
<i>voir sous items</i>		
D0101	<i>Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
<i>Absence de personnel de l'abattoir lors de la réception des animaux le dimanche soir et le mercredi soir (fermeture des portes par le vétérinaire officiel de l'abattoir, qui établit également la liste des animaux introduits).</i>		
D0102	<i>Immobilisation</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
<i>voir item B05</i>		
D0103	<i>Étourdissement</i>	<i>A - Conforme</i>

<i>Cartouches bien adaptées aux différents types d'animaux.</i>		
D0104	Mise à mort	A - Conforme
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Sans objet
<i>Pas d'abattage de ce type d'animal le jour de l'inspection.</i>		
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	B - Non conformité mineure
<i>voir sous items</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	B - Non conformité mineure
<i>Pas formalisation du contrôle de la bonne application des MON, pas de programmation du contrôle de l'efficacité de l'étourdissement sur un échantillon d'animaux représentatif.</i>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	B - Non conformité mineure
<i>Tenue d'un registre par le responsable du bien-être des animaux mais aucune précision quant à l'exploitation des résultats qui y sont notifiés en cas de défaillance : révision de l'organisation du travail ? révision du système documentaire ? plan de formation ?</i>		
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	A - Conforme
F	Plan de maîtrise sanitaire	A - Conforme
<i>voir sous items</i>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	B - Non conformité mineure
<i>Les cadences maximales ne sont pas définies (nombre d'animaux par heure selon les catégories).</i>		
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
<i>Tous les opérateurs (sauf la personne au poste de pesée) sont titulaires d'un certificat de compétence protection animale.</i>		
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	B - Non conformité mineure
<i>voir sous items</i>		
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	B - Non conformité mineure
<i>MON incomplets : pas de consigne sur le déchargement des animaux et l'utilisation des quais de déchargement. Peu de précisions quant à l'organisation de l'abattage.</i>		
G02	MON relatif aux manipulations	B - Non conformité mineure
<i>Pas de consignes sur la gestion des animaux coincés dans une structure ou couchés.</i>		
G03	MON relatif à l'immobilisation	A - Conforme
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	B - Non conformité mineure
<i>Pas de consigne sur le positionnement du pistolet à tige perforante sur la tête des bovins et des veaux.</i>		
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	B - Non conformité mineure
<i>Pas de précisions quant à la prise en charge d'animaux incapables de se déplacer (étourdissement, saignée sur place, acheminement jusqu'au poste de saignée,...).</i>		

Évaluation globale de l'inspection

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : Très bonne sensibilisation du personnel à la protection animale.
Modes opératoires normalisés incomplets.

Rappel des non-conformités par gravité décroissante

A	Locaux	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
A0102	<i>Logements des animaux tout venant</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
	<i>Absence d'abreuvoirs dans les 3 parcs mixtes. Présence d'un seau d'eau propre dans 2 parcs mais dans le 3ème parc, le seau a été renversé par les veaux.</i>	
B	Équipements	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
B05	Matériels d'immobilisation	B - Non conformité mineure
	<i>Piège non conçu pour les veaux : trop large et non réglable (les veaux de petit gabarit peuvent se retourner dans le piège ; l'opérateur est éloigné de la tête mais fait preuve d'une bonne dextérité).</i>	
D	Fonctionnement	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
D01	Comportement du personnel et application des MON	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
D0101	<i>Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
	<i>Absence de personnel de l'abattoir lors de la réception des animaux le dimanche soir et le mercredi soir (fermeture des portes par le vétérinaire officiel de l'abattoir, qui établit également la liste des animaux introduits).</i>	
D0102	<i>Immobilisation</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
	<i>voir item B05</i>	
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	B - Non conformité mineure
	<i>voir sous items</i>	
D0201	<i>Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
	<i>Pas formalisation du contrôle de la bonne application des MON, pas de programmation du contrôle de l'efficacité de l'étourdissement sur un échantillon d'animaux représentatif.</i>	
D0202	<i>Exploitation des résultats de ce contrôle interne</i>	<i>B - Non conformité mineure</i>
	<i>Tenue d'un registre par le responsable du bien-être des animaux mais aucune précision quant à l'exploitation des résultats qui y sont notifiés en cas de défaillance : révision de l'organisation du travail ? révision du système documentaire ? plan de formation ?</i>	
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	B - Non conformité mineure
	<i>Les cadences maximales ne sont pas définies (nombre d'animaux par heure selon les catégories).</i>	
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	B - Non conformité mineure

<i>voir sous items</i>		
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	B - Non conformité mineure
<i>MON incomplets : pas de consigne sur le déchargement des animaux et l'utilisation des quais de déchargement. Peu de précisions quant à l'organisation de l'abattage.</i>		
G02	MON relatif aux manipulations	B - Non conformité mineure
<i>Pas de consignes sur la gestion des animaux coincés dans une structure ou couchés.</i>		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	B - Non conformité mineure
<i>Pas de consigne sur le positionnement du pistolet à tige perforante sur la tête des bovins et des veaux.</i>		
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	B - Non conformité mineure
<i>Pas de précisions quant à la prise en charge d'animaux incapables de se déplacer (étourdissement, saignée sur place, acheminement jusqu'au poste de saignée,...).</i>		

Signature

Inspecteur(s)

Le 03/05/2016